

1 jour (7h)

- **Effectif** : Min 4 / max 12 personnes
- **Présentiel**
- **Pré-requis** : Aucun
- **Intervenant** : Partenaires labellisés
- **Tarif** :
- En intra : **1 600 €^{HT}/jour**
Hors frais de mission

Public visé

Tout(te) collaborateur(trice) de la fonction RH (DRH, RRH, paie, comptabilité...) souhaitant acquérir ou structurer ses connaissances de la convention collective : production et transformation des papiers cartons (IDCC 3238).

Objectifs pédagogiques

- ▶ Acquérir ou renforcer ses connaissances relatives au contenu de la convention collective
- ▶ Identifier et valoriser les différences entre les règles conventionnelles et les règles d'entreprise
- ▶ Élaborer une cartographie juridique de ces différences
- ▶ Connaître les erreurs à ne pas commettre et maîtriser les risques
- ▶ Appliquer une méthode de suivi des dispositions conventionnelles

Contenu de la formation

Introduction

- ▶ Incipit : rappels des buts et limites de la formation
- ▶ Qu'est-ce que l'UNIDIS ?
- ▶ Pourquoi une convention collective nationale de branche ?
- ▶ Avec qui et comment est-elle conclue ?
- ▶ Quelle représentativité au niveau de la branche ?
- ▶ Qui doit l'appliquer ? À quel moment ?
- ▶ Quelles obligations de publicité en interne ? Quelles sanctions ?
- ▶ Comment revenir à l'application stricte de la branche ?

Contrat de travail

- ▶ La difficile catégorisation et classification des salariés
- ▶ Les spécificités des cadres « débutants »
- ▶ Les mentions obligatoires
- ▶ Les périodes d'essai
- ▶ La modification du contrat de travail
- ▶ La prévoyance, le maintien de salaire en cas de maladie, les frais de santé
- ▶ La suspension du contrat de travail : la maladie, l'accident, la maternité

La cessation du contrat de travail

- ▶ Les licenciements « à risques » dans la convention collective de branche
- ▶ Les préavis
- ▶ Le montant des indemnités de rupture (licenciement, mise à la retraite, départ à la retraite...)
- ▶ La clause de non-concurrence

Modalités pédagogiques

Le contenu de la formation peut être adapté et modulé en fonction des besoins et demandes spécifiques des apprenants dans le respect des objectifs de formation visés. Notre programme peut se décliner en INTRA, VISIO et SUR-MESURE.

La rémunération (brève introduction)

- ▶ Les minima conventionnels
- ▶ L'indemnité de panier de nuit
- ▶ La prime d'ancienneté
- ▶ L'avantage pécuniaire de nuit
- ▶ L'avantage pécuniaire d'ancienneté
- ▶ Le travail de dimanche et des jours fériés
- ▶ Les majorations pour travail exceptionnel en dehors de l'horaire normal ou de nuit
- ▶ Les primes spéciales pour travaux pénibles et insalubres
- ▶ Les astreintes
- ▶ Le rappel d'un salarié en dehors de son service
- ▶ Le remplacement d'un salarié

Les représentants du personnel

- ▶ Les panneaux d'affichage
- ▶ Les réunions paritaires de branche
- ▶ Le financement des activités sociales et culturelles du CE

La durée du travail (brève introduction)

- ▶ Les congés payés
- ▶ L'aménagement du temps de travail sur l'année ou plusieurs semaines
- ▶ Le calcul des heures supplémentaires
- ▶ Le travail en continu et en semi-continu
- ▶ Le travail de nuit
- ▶ Les conventions de forfait de jour sur l'année
- ▶ Le repos hebdomadaire et quotidien

Évaluation

- ▶ Évaluation formative tout au long de la formation (exercices pratiques)
- ▶ Évaluation des acquis en fin de formation
- ▶ Bilan de satisfaction des stagiaires
- ▶ Attestation de fin de formation